

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (1999)
Heft: 2

Vorwort: Editorial : chère lectrice, cher lecteur
Autor: Mezger, Martin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

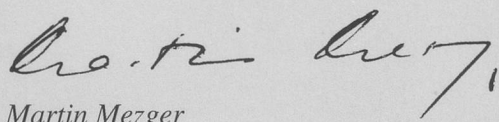
Chère lectrice, cher lecteur,

Pro Senectute relève un défi et pas des moindres : défendre le sort des personnes âgées. Il est intolérable que l'actuel réseau performant d'aide à la vieillesse se mue en tapis troué : un canton offre des services nombreux et divers, un autre presque rien. La Fondation s'oppose aux plans de cantonalisation du Département fédéral des Finances.

Depuis sa fondation, Pro Senectute s'est toujours efforcée de militer pour le bien-être, la dignité et les droits de la population âgée. Il ne saurait y avoir d'engagement social, si l'on reste assis dans son fauteuil. Mais quelle est cette fondation que l'on défie maintenant ? Qui s'engage ? Non pas un groupe obscur, mais des personnes qui se sentent liées à Pro Senectute. Parmi elles aux premières lignes, les milliers de bénévoles, de personnes exerçant un mandat honorifique, de collaboratrices, de collaborateurs. Vous tous !

S'engager en pleine connaissance de causes avec et pour Pro Senectute nécessite une bonne information. A cet effet nous avons renouvelé notre bulletin d'information : vous tenez maintenant entre vos mains le premier PS-Info et nous espérons qu'il vous plaira.

Cordialement



Martin Mezger

directeur Pro Senectute Suisse

P.S. merci de votre précieux engagement !

L'air du temps

Aide à la vieillesse abolie ?

Le projet de Nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons (NPF) du Département fédéral des finances prévoit d'attribuer aux cantons l'aide à la vieillesse. Mais nous n'en sommes pas encore là. La procédure de consultation s'ouvre à fin mai. Pro Senectute plaide pour une aide uniforme à la vieillesse dans toute la Suisse et s'oppose à la cantonalisation.

Chaque année, quelque 30 000 personnes âgées viennent chercher conseil à Pro Senectute pour une raison ou une autre. Chaque année 10 000 personnes en âge AVS serrées financièrement bénéficient d'un coup de pouce modeste ou plus important. Chaque année, 30 000 seniors sont contents que Pro Senectute les aide à entretenir leur ménage et leur apporte des repas à domicile. Plus de 400 000 personnes âgées prennent part annuellement aux manifestations et cours organisés par Pro Senectute. Ils y trouvent de précieuses stimulations et partagent des moments de joie. Et quiconque n'a plus les moyens de sortir peut compter sur une gentille visite.

Faut-il que tout cela disparaisse ? Ou subsiste seulement au bon vouloir des cantons ? Les personnes âgées devront-elles renoncer aux conseils des professionnels, à l'indispensable aide à domicile, aux cours et manifestations communautaires, aux visites qui remédient à l'isolement ? N'y aura-t-il dorénavant plus d'aide uniforme à la vieillesse dans notre pays ?

C'est le danger qui menace, au cas où aboutiraient les propositions de la Nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons, telles qu'on les connaît maintenant et qui prévoient de cantonaliser l'aide à la vieillesse. Conséquence : Pro Senectute ne recevra plus d'aide centrale de la caisse AVS



Martin Mezger